

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00176
Numéro SIREN : 511 070 864
Nom ou dénomination : A2

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2020 sous le numéro de dépôt 5521

Greffe du tribunal de commerce de Brest



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/5521

Type d'acte : Extrait de décision(s) des associés
Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Déposant :

Nom/dénomination : A2

Forme juridique :

N° SIREN : 511 070 864

N° gestion : 2009 B 00176

A2
Société par actions simplifiée
au capital de 108.960.192 euros
Siège social : 4 Rue Henri Becquerel
29806 BREST CEDEX 9
B 511 070 864 RCS BREST

Dépôt N° 5521

Le - 3 SEP. 2020

R.C.S. BREST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires ont statué par voie d'acte sous seing privé, conformément aux dispositions de l'article 36 des statuts. Les dispositions ci-après ont été régulièrement approuvées ce jour par les actionnaires.

A été mis à disposition des actionnaires l'ensemble des documents requis par la loi et les statuts dans les délais convenus, en particulier :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2019,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport général du Commissaire aux comptes,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions proposées aux actionnaires.

Les actionnaires en donnent acte.

Les actionnaires sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

.../...

QUATRIÈME RESOLUTION

Les mandats de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- la Société ERNST & YOUNG AUDIT, 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE PARIS LA DEFENSE 1, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- la Société AUDITEX, 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE PARIS LA DEFENSE 1, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

Pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

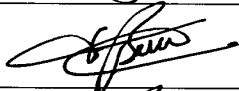
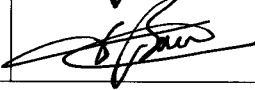
64 5

CINQUIEME RESOLUTION

Les actionnaires délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

Actionnaires	Représentant permanent	Date de signature	Signature
COOPERATIVE EUREDEN	Georges GALARDON	02/06/2020	
COOPERATIVE EVEN	Guy LE BARS	29/05/2020	
SFGE	Guy LE BARS	29/05/2020	

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Guy LE BARS

